

FCPE COUDOUX
Ecole maternelle H. BOSCO
13111 COUDOUX

Coudoux le 4 juin 2012

Mme AUGER
IEN COUDOUX
22 rue Nations
13100 AIX EN PROVENCE

Objet : Collation en école maternelle

Référence : Opération un fruit pour la récré

Pièces jointes :

1. Lettre DESCO /NN/CK/2004-0095 du 25 mars 2004 du Ministre de l'Education Nationale
2. Présentation de l'IA de Haute Garonne à l'IUFM Midi Pyrénées du 4 novembre 2004

Annexe : Argumentaire de la FCPE Coudoux

Copies : Mme Balzano, directrice Ecole Maternelle de Coudoux
Affichage sur panneaux devant les écoles et sur notre site internet

Madame,

Vous nous avez informés de la suppression de la collation matinale des enfants en maternelle à compter du 1^{er} juin 2012 sur la base d'une étude de l'AFSSA de janvier 2004.

Nous avons lu très attentivement les documents que vous nous avez procurés et à partir desquels s'appuie cette décision. Compte tenu de ce qui est mentionné dans ces documents et compte tenu des modalités d'organisation de cette collation à l'école maternelle de Coudoux, nous ne comprenons pas cette décision.

Ainsi, sur la base de cette étude, de la lettre du Ministre de l'Education Nationale et de l'étude de l'AFSSA en pièces jointes et considérant les éléments qui ont conduit le ministère de l'Education Nationale à s'associer au projet « un fruit pour la récré », je vous prie de bien vouloir reconsidérer votre position. En effet, les parents d'élève de la commune sont attachés à cette collation et souhaitent qu'elle soit maintenue. Vous trouverez notre argumentaire en annexe.

Toutefois nous ne sommes pas opposés à tout aménagement qui permettrait d'aboutir à un compromis et nous restons à votre entière disposition pour en discuter.

En vous remerciant pour l'attention bienveillante que vous voudrez bien accorder à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nicolas BERUTTO

Président de la FCPE Coudoux

Argumentaire de la FCPE COUDOUX

1. Qualité du petit déjeuner des enfants les jours d'école

L'heure du réveil d'un enfant est un compromis entre :

- Les horaires des parents et des autres enfants de la famille ;
- Le temps nécessaire aux transports et à la préparation de l'enfant (petit déjeuner compris) ;
- Le temps de sommeil des enfants et des parents.

Ainsi, l'heure de prise du petit déjeuner par un enfant, les jours d'école, ne dépend absolument pas du rythme de l'enfant et de son appétit. La qualité du petit déjeuner pâtit donc du rythme de vie imposé par notre société actuelle.

Or les recommandations ministérielles au sujet de la pertinence d'une collation précisent bien qu'il faut tenir compte des conditions de vie des enfants et des familles qui peuvent entraîner des contraintes diverses

Dans ce contexte la collation matinale proposée à Coudoux est un complément opportun du petit déjeuner trop vite pris quand il n'est pas inexistant.

2. Composition de la collation à l'école maternelle de Coudoux

Elle est apportée par les parents à tour de rôle et se compose de fruits de saison ou de jus de fruit 100% pur jus en très petite quantité (3 litres pour 26 élèves = moins de 12cl par élève).

L'ANSES (agence nationale de sécurité alimentaire) recommandant la consommation de fruits et légumes, la composition de la collation nous semble donc adaptée. La suppression de la collation proposée à Coudoux discréditerait les décisions prises au niveau ministériel dans le cadre de l'opération « un fruit pour la récré ».

Le cas du jus de fruit pourrait surement être revu s'il constituait une difficulté incontournable.

La composition de la collation matinale proposée à Coudoux est en totale cohérence avec les volontés ministérielles et les recommandations de l'ANSES.

3. Organisation de la collation matinale à Coudoux

Elle est planifiée par l'équipe enseignante de façon à se terminer avant la récréation du matin. Elle est donc terminée à 10h au plus tard. Ce qui est conforme avec les recommandations de l'AFSSA.

Le choix des fruits de saisons s'inscrit par ailleurs en synergie avec l'éducation des enfants :

- Notion de respect du cycle saisonnier ;
- Découverte de fruits et de sensations parfois étrangères (en dehors des habitudes alimentaires familiales) ;
- Meilleure habitude de consommation.

Aussi, le moment de la collation est un moment de plaisir augmenté pour les enfants dans leur journée d'école. Cette notion de plaisir à l'école nous semble tout à fait profitable à l'épanouissement de nos enfants (tout comme les anniversaires, carnaval et autres).

L'organisation de la collation matinale proposée à Coudoux répond aux recommandations de l'AFSSA tout en répondant à l'éducation et au bien-être de nos enfants.

4. Lutte contre le surpoids et l'obésité

Le problème de surpoids et d'obésité chez les enfants est devenu un problème de santé publique majeur. Nous partageons entièrement l'objectif de lutte contre ce fléau.

Néanmoins il est bien précisé dans les recommandations ministérielles que la question de la collation matinale ne peut être uniquement liée aux problèmes de surpoids et d'obésité. Les dimensions éducatives et sociales de la collation doivent être prises en compte.

Qui plus est, le choix des fruits est tout à fait compatible avec la lutte contre l'obésité qui est bien trop souvent la conséquence d'un manque régulier d'activité. La FCPE Coudoux organisait d'ailleurs depuis plusieurs années le cross de l'école élémentaire de Coudoux, qui prenait toute sa part dans la lutte contre les problèmes de surpoids. Nous regrettons son interdiction et restons ouvert à toute proposition pour en adapter la forme en vue de lutter contre les problèmes de surpoids

La collation matinale à Coudoux est parfaitement compatible avec la lutte contre l'obésité.